



Préfecture de l'Oise  
Unité Départementale  
de l'Architecture et du  
Patrimoine  
Château de Compiègne  
Place du Général De  
Gaulle  
60 200 COMPIEGNE  
Tel : 03 44 38 69 40 -  
Fax : 03 44 40 43 74  
sdap.oise@culture.gouv.fr

COMMUNE : CHEVRIÈRES  
 Numéro de dossier : PA 060 1491970001  
 Adresse des travaux : ru de Compiègne

Nom : CITY-ARRANGEMENT  
 Adresse : 8 Chemin de Suleux  
 Commune : 80 480 DURY

Dossier déposé le 11/06/2019 + 28/06/2019

**AVIS DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE**

Nature des travaux :

Servitude :  Abords MH  Site inscrit  Secteur sauvegardé  
 ZPPAUP  
 Sites ou MH protégés : E m  
 Inscrit  Classé En date du (pour MH) : .....

**Avis de l'Architecte des Bâtiments de France**

Dossier reçu le 01/07/2019 affaire suivie par : Jean-Lucien GUENOUN

Pour abords MH :  Avec covisibilité  Sans covisibilité

Avis :  Favorable conforme  Favorable simple

**Accord facile impossible :**

Article R424-3 du Code de l'Urbanisme.  
 Par exception au b de l'article R. 424-1, le défaut de notification d'une décision expresse dans le délai d'instruction vaut décision implicite de rejet lorsque la décision est soumise à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France et que celui-ci a notifié, dans le délai mentionné à l'article R. 423-67, un avis défavorable ou un avis favorable assorti de prescriptions.

Favorable conforme avec prescriptions  Défavorable conforme  
 Favorable simple avec prescriptions  Défavorable simple  
 INCOMPLET

**Prescriptions ou motif(s) du refus**

- Priver d'ajouts au règlement les prescriptions suivantes :  
 - article XII : ouvertures :

Ajouts : les portes devant être en bois, de modèles simples, soit pleines, soit avec vitrages traditionnels de ferme ou de palan.

- article XIII : plantation :

Ajouts : Des arbres de hauteur moyenne devant être plantés à raison d'un mètre 1 arbre par jardin (selon l'habitat de plain de même j'ajoute au dessin).

L'architecte des Bâtiments de France date : 07 AOUT 2019  
 Architecte des Bâtiments de France  
 Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine  
 signature : Jean-Lucien GUENOUN